

## SOUTIEN ET ADAPTATION DE L'ÉCONOMIE CORSE

### Situation avant la crise

La Corse est considérée à juste titre comme une des plus pauvres régions de la France Métropolitaine

L'INSEE relève les données suivantes <sup>(1)</sup> :

- PIB inférieur de 4% à la moyenne de la France de Province
- Revenu médian inférieur de 7% à la moyenne nationale
- Taux de chômage supérieur à la moyenne française
- 20% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté

Ces indicateurs confirment la situation connue et reconnue de la Corse/

La structure économique insulaire composée à 95% d'entreprises de -10 salariés la rend encore plus sensibles aux fluctuations de la demande.

Cette demande se compose pour une part de la clientèle locale et pour une part très importante (du point de vue de l'activité économique annuelle) par la clientèle apportée par le tourisme, mais qui se concentre sur quelques mois de l'année.

### Impact de la Crise

La situation économique et sociale insulaire fragile a été d'autant plus impactée par la crise sanitaire et économique causées par le Covid-19.

La Corse a été une des régions les plus impactées avec une activité économique en recul de 35% qui s'accroîtra avec l'impact négatif de la saison touristique qui se profile <sup>(2)</sup>

L'ensemble de ces constats ne peuvent conduire qu'à un désastre économique et à de fortes tensions sociales.

Les objectifs à atteindre pour amener les entreprises Corse au-delà de la Crise et permettre à la Corse de bénéficier d'un vrai développement économique et social se situent à court terme et à moyen terme.

Les mesures à mettre en place sont de

- Réduire le coût des transports : maritimes, aériens, routiers et ferroviaires
- Faciliter des activités économiques : économie de proximité, économie à l'export, économie du numérique ;
- Aider l'emploi ;
- Assurer la transmission des entreprises ;
- Augmenter le pouvoir d'achat (l'un des plus faibles de France), assorti au coût de la vie (l'un des plus élevés de France), ce qui entraîne une augmentation constante de la pauvreté.

(1) INSEE : La Corse en bref n°14 – novembre 2019

(2) INSEE : Impacts économiques de la crise sanitaire en région – mai 2020

## **Des mesures de soutien à court terme**

La Corse a besoin de mesures spécifiques liées à son insularité tels qu'ils en existent dans les DOM ou d'autres îles de la méditerranée.

Les problèmes liés à l'insularité ont été reconnus par les gouvernements précédents et par le gouvernement en place.

Pour soutenir l'économie nationale, le gouvernement a opté pour une approche sectorielle. Mais connaissant la santé de notre économie avant la crise et le coup de massue infligée par celle-ci, des mesures régionales spécifiques doivent s'appliquer à notre région la plus impactée par cette crise.

Certaines mesures ont concerné tel secteur plutôt qu'un autre et ont été mobilisées par un grand nombre d'entreprises.

Ex :

- Prolongement du chômage partiel pour les entreprises de tourisme
- Extension et élargissement du Fonds de solidarité jusqu'à la fin de l'année

Ces dispositifs sectoriels doivent être généralisés à l'ensemble des TPE insulaires.

Par ailleurs, les mesures suivantes doivent également être mises en place rapidement

- Abattement de 50% des charges sociales (URSSAF) et fiscales pour les TPE (entreprises et indépendants) jusqu'à la prochaine saison touristique (avril 2021) car l'apport du tourisme dans l'économie Corse ne se mesure pas seulement à la part du PIB directement mesurable (30% avec le transport) mais également par ces effets induits sur les activités économiques.
- Favoriser la transmission d'entreprise. Selon un rapport de l'INSEE en 2018, 2500 entreprises étaient vouées à être reprises dans les 10 ans.
- Il est donc nécessaire de diminuer les droits de cession et de succession des fonds de commerce et des parts de sociétés ayant une activité économique (exclusion des activités civiles).
- Crédit d'impôt en faveur des investissements en Corse

Le Crédit d'impôt en faveur des investissements en Corse doit prendre fin au 31 décembre 2020.

La relance économique passe par l'investissement, il est donc fondamental que ce crédit d'impôt soit prolongé.

Par ailleurs, ce crédit d'impôt doit être étendu à tous les biens (sauf occasion), de manière à ce que les activités artisanales et commerciales (hors loueurs en meublé) puissent en bénéficier, car de façon générale, la nature de leurs investissements ne leur permet pas d'en bénéficier.

- Formation et apprentissage.

Le grave déficit d'apprenti envisagé pour la prochaine rentrées scolaire (-30% d'apprentis prévus) met en péril à la fois les centres de formations des apprentis à court terme et les métiers de l'artisanat ~~à plus long terme~~

Des mesures doivent être mises en œuvre :

Ainsi par exemple :

- Pour doper les recrutements et préserver les contrats en cours, un contrat d'apprentissage à « zéro coût » pour les entreprises de moins de 20 salariés, pour tous les contrats d'apprentissage, nouveaux ou déjà existants quel que soit le niveau préparé, grâce à la mise en place d'une aide exceptionnelle pendant une année ;
- Permettre de porter la date de début de formation pratique chez l'employeur à un délai de 12 mois suivant l'entrée du jeune en CFA (contre 3 mois portés à 6 mois actuellement) ;

dans ce cas, prévoir que la prise en charge par les OPCO puisse se déclencher dès l'inscription du jeune en CFA et pas à la signature du contrat d'apprentissage. Ces règles seraient applicables pendant un an.

- Réévaluation des coûts-contrat pour les CFA afin de tenir compte du surcoût engendré pour ces derniers par la prise en compte des gestes barrières
- Renforcer les actions de préapprentissage, toujours dans le cadre des dispositions de la loi Avenir professionnel.
- Organiser une campagne de communication pour la promotion de l'apprentissage.

## **Des mesures à plus long terme**

La crise actuelle a accentué la fragilité du tissu économique et social Corse composé de 95 % de TPE représentant plus de la moitié des salariés insulaires.

Aujourd'hui il est nécessaire de construire un nouveau modèle économique et cela peut déjà passer par une série de mesure facilement mis en place.

- Taux de TVA

Territoire insulaire au même titre que les régions ultramarines, la Corse est quant à elle soumise au même régime de TVA que la France métropolitaine en ce qui concerne le taux normal.

La Corse doit bénéficier d'un taux normal de TVA de 8.5% comme les départements d'outre-mer au lieu des 20% actuellement en vigueur.

- Augmenter le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises

### **Autonomie énergétique de l'île**

La Corse, île montagne dans la Méditerranée dispose d'atouts capables d'offrir des solutions énergétiques complémentaires ou alternatives en développant les énergies renouvelables.

- L'énergie solaire doit être développée.

La Corse dispose avec la région PACA la durée d'ensoleillement la plus longue de la France métropolitaine.

L'Université de Corse à travers son site de recherche sur le site de Vignola est un leader en recherche production/stockage de l'énergie électrique. Son savoir, ses connaissances sont des atouts que l'île doit développer

- Marin : Les moyens énergétique que peut fournir la mer dont la Corse est entourée peuvent être une source capable de fournir une partie de la production énergétique insulaire
- Hydraulique : Grâce à la pluviosité qu'elle reçoit tous les ans, la Corse possède un fort potentiel en énergie Hydraulique.

Certes, il existe des barrages, sur différents points de l'île, mais la ressource n'est encore pas assez exploitée.

Il n'est pas forcément question d'avoir de grandes réalisations, mais l'essor de petites structures peut être facilité.

### **Gestion de l'urbanisme commercial : devenir des centres-villes et des TPE**

Alors que les habitudes de consommation commencent à changer, que les consommateurs délaissent les GMS qu'ils sont à la recherche de qualité, d'authenticité, de contact humain, nous avons assisté sur Ajaccio à un déploiement sans précédent et sans aucune mesure au plan national à de grands centre commerciaux.

Notre proposition va dans le sens d'un aménagement plus harmonieux dans un souci d'équilibre de l'offre commerciale, conjuguant la diversité et la taille.

A l'instar les CDAC, mais avec cette fois une maîtrise des représentants du monde économique insulaire.

## **Cas particulier du transport**

La question des transports débattue depuis des années n'a toujours pas trouvée de réponses.

Le sujet des transports amène des interrogations sur leur coût des transports et leur régularité.

- Sur leur coût : on peut se poser la question de l'efficacité de la continuité territoriale.

Par principe, la continuité territoriale doit permettre d'effacer le surcoût des marchandises lié au transport de celles-ci.

Or nous pouvons observer que le transport entre la Corse et le Continent à un coût pénalisant pour les entreprises locales et pour le niveau des prix en général.

- Sur leur régularité : la Corse est indéniablement dépendante du continent, la régularité des transports conditionne le bon fonctionnement de l'économie insulaire.

Cette incertitude qui pèse sur leur régularité engendre des coûts supplémentaires aux entreprises de l'île (coûts cachés du rapport GOODWILL).

...